

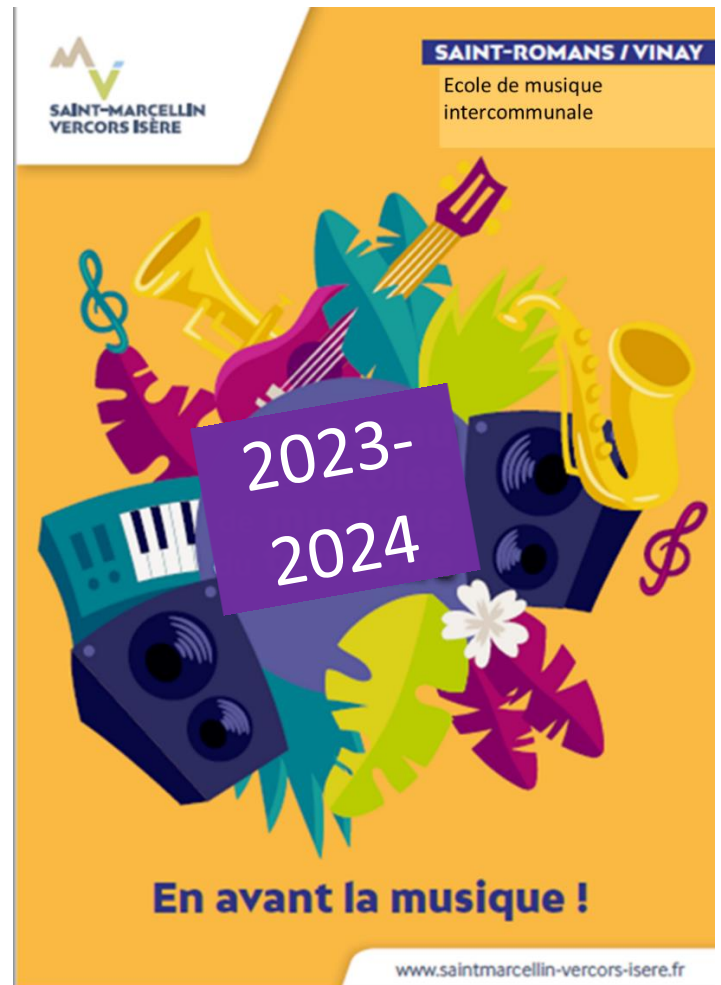


**SAINT-MARCELLIN
VERCORS ISÈRE**
COMMUNAUTÉ

Ecole de musique intercommunale

L'école de musique intercommunale est un établissement d'enseignement spécialisé de la musique.

Ses missions centrales sont l'enseignement artistique et l'éducation artistique des enfants d'âge scolaire, la formation des futurs amateurs à la pratique de la musique, l'accompagnement et l'approfondissement des pratiques musicales.



Elle permet, en priorité, aux enfants du territoire d'accéder à une pratique et une culture musicale, de soutenir le développement des pratiques amateurs par divers moyens dans et hors les murs.

Cela passe par :

- ♪ Un cursus d'enseignement en conformité avec le schéma national d'orientation pédagogique du Ministère de la culture et du schéma départemental des enseignements artistiques du conseil général de l'Isère.
- ♪ Une collaboration avec les établissements d'enseignement général de l'Éducation Nationale (interventions en milieu scolaire) des partenariats pédagogiques et artistiques avec des associations musicales, des services municipaux, des associations ou organismes à caractères social, éducatif et culturel.
- ♪ Une réflexion en réseau et des actions avec les autres écoles de musiques sur le territoire de St Marcellin Vercors Isère
- ♪ Un lien constant avec les institutions départementales et les autres établissements artistiques du département et des départements limitrophes

Les enseignements sont organisés selon des cursus, comportant un cours individuel d'instrument (au choix de l'élève), un cours de musique global, et au minimum une pratique collective.

CYCLE DE DECOUVERTE- pour les 4-5-6 ans

Sur le site de Vinay, le **cycle de découverte** s'adresse aux élèves de 4 à 6 ans et comporte l'éveil musical (MS-GS), et l'initiation musicale par l'instrument (CP)

Sur le site de St Romans, l'initiation musicale s'adresse aux élèves scolarisés en GS-CP.

L'objectif de ce cycle est de développer la curiosité, l'expression et l'imaginaire de l'enfant en privilégiant les activités sensorielles, corporelles et vocales, et de mettre en oeuvre les premières bases de la pratique artistique.

L'EVEIL MUSICAL MS-GS - Vinay

Le cours d'éveil permet de développer la sensibilité musicale et corporelle des enfants et de favoriser leur créativité par des démarches dans lesquelles le corps en mouvement est mis en relation avec le son et l'espace. La notion de jeu est omniprésente. L'apprentissage essentiellement oral favorise le développement de l'écoute, de la créativité et de l'expression musicale. Les notions musicales élémentaires (pulsation, hauteur, durée, intensité, timbre...) sont abordées au travers de répertoires de styles variés et d'improvisations.

JOURS ET HORAIRES

Mercredi 11h/11h45 à Vinay, vendredi 17h15-18h

ATELIER MUSICAL GS-CP - St Romans

L'atelier permet de développer la sensibilité musicale et corporelle des enfants et de favoriser leur créativité par des démarches dans lesquelles le corps en mouvement est mis en relation avec le son et l'espace.

L'apprentissage essentiellement oral favorise le développement de l'écoute, de la créativité et de l'expression musicale. Les notions musicales élémentaires (pulsation, hauteur, durée, intensité, timbre...) sont abordées au travers de répertoires de styles variés et d'improvisations. A chaque fin de période, les enfants sont en contact avec les instruments spécifiques aux musiques actuelles par un atelier découverte.

JOURS ET HORAIRES

Lundi 17h15-18h00 à St Romans

Initiation musicale par l'instrument

Elle concerne les élèves en classe de **CP** et se déroule sur le site de Vinay.

L'objectif est de permettre à ces jeunes élèves de 6 ans de s'initier aux bases musicales à travers la découverte par la pratique d'un instrument à vents et percussions proposé à l'enseignement dans l'établissement : clarinette, flûte traversière, saxophone, cor, percussions, trompette, trombone/tuba.

Dans ces cours, les élèves, en s'appropriant peu à peu l'instrument, acquièrent différentes notions : la pulsation, le développement de l'audition intérieure, le ressenti des rythmes binaires et ternaires, les premières notions de lecture et d'écriture de la musique.

Une première partie de cours de 30 mn a lieu en collectif, puis durant 30 mn, des groupes de 2 ou 3 élèves s'initient à la musique à travers les différents instruments durant une séance hebdomadaire sur une période de 6-7 semaines. Il se déroulera le mercredi en début d'après-midi selon des horaires à préciser.

- Période 1 : du 18 septembre au 21 octobre
- Période 2 : du 6 novembre au 22 décembre
- Période 3 : du 8 janvier au 17 février
- Période 4 : du 4 mars au 13 avril
- Période 5 : du 29 avril au 22 juin

TARIF

PACK 3

2



Site de Vinay - dès 7 ans (CE1)

Le cursus d'enseignement est organisé en 2 cycles auxquels correspond la réalisation d'un certain nombre d'objectifs de formation. La pratique vocale, la transversalité des pratiques, le jeu en groupe et la production en public, sont au cœur du dispositif pédagogique.

Le cursus comprend le cours individuel d'instrument de 30 mn et le cours de musique global d'1h30. Au plus tard à partir de la 3^{ème} année s'ajoute la pratique instrumentale collective d'1h.

Cycle 1	En 1 ^{ère} année		
	Cours d'instrument	Cours de musique global	
	30 mn	1h30	
	à partir de la 2 ^{ème} année, 3 ^{ème} au plus tard		
	Cours d'instrument	Cours de musique global	Ensemble
30 mn	1h30	1h	

Cycle 2	A partir de la 5 ^{ème} année (1 ^{ère} année du cycle 2)		
	Cours d'instrument	Cours de musique global	Ensemble
	45 mn	1h45	1h-2h

Les instruments enseignés et les professeurs :

Batterie-percussions : Pascal RIFFARD
 Clarinette : Anne THEVENON BERTHAUDIN
 Flûte traversière : Magali COUTET, Armelle EFFANTIN
 Saxophone : Régis AGERON
 Trompette : David BIGRE
 Cor d'harmonie : Anne-Sophie MOYROUD
 Trombone - tuba : Bruno VINIT
 Piano : Cécile PUTOUD-Christelle HEBERT

L'admission dans les classes instrumentales s'effectue sous réserve de places disponibles, les enfants du territoire sont prioritaires.

L'horaire du cours d'instrument sera fixé lors des réunions de rentrée début septembre, voir tableau à la fin du document.

Le cours de musique global

A partir du CE1, les enfants sont accueillis dans un cours de musique global, comportant pratique et théorie, et suivent le cours individuel d'instrument qu'ils ont choisi.

Horaires du cours de musique global en cycle 1 :

1C1 (1^{ère} année) : mardi 17h15-18h45 (à partir de 9 ans) ou mercredi 9h30-11h (de 7 à 9 ans)

1C2 (2^{ème} année) : mardi 17h15-18h45 ou mercredi 10h15-11h45

1C3 (3^{ème} année) : mardi 18h-19h30

1C4 (4^{ème} année) : lundi 17h30-19h15

Horaires du cours de musique global en cycle 2 :

2C1 (5^{ème} année) : lundi 18h15-20h

2C2 (6^{ème} année) : lundi 18h15-20h

2C3 (7^{ème} année) : lundi 18h15-20h

Un cours de musique global à destination des **adultes débutants** aura lieu le mardi à 19h30.

Les pratiques collectives

Les élèves intègrent un ensemble au plus tard à partir de la 3^{ème} année de pratique. Les ensembles sont listés ci-dessous et mentionnent le nom du professeur encadrant ainsi que le jour et l'horaire de l'ensemble. Les élèves seront inscrits dans les ensembles par leurs professeurs, et en fonction de leur parcours d'apprentissage dans l'école.

Ensemble instrumental 1	Elèves cycle 1	Pascal Riffard, Anne Thévenon	Jeudi 17h45-18h45*
Ensemble de cuivres	Elèves cycle 1&2	Anne-Sophie Moyroud	Mercredi 15h45-16h45*
Orchestre 2	Elèves cycle 2	Régis Ageron	Vendredi 17h30-19h00
Sax&Flûtes	Elèves cycle 1 et 2	Régis Ageron - Magali Coutet	Par sessions
Clariflûtes	Elèves cycle 1&2	Anne Thévenon	Jour et horaire à déterminer
Polyrhythmic	Elèves cycle 1 & 2	Pascal Riffard	Samedi 9h30-11h sur 2 trimestres
Big Band	Elèves fin cycle 2	Régis Ageron	Vendredi 19h-20h30

*Les horaires peuvent varier en septembre 2023

TARIF

PACK 1



Site de St Romans - dès 7 ans (CE1)

à dominante musiques actuelles

Le cursus d'enseignement est organisé en 2 cycles auxquels correspond la réalisation d'un certain nombre d'objectifs de formation. La pratique vocale, la transversalité des pratiques, le jeu en groupe et la production en public, sont au cœur du dispositif pédagogique.

Le cursus comprend le cours individuel d'instrument de 30 mn et le cours de musique global d'1h30, composé d'un module labo musique et d'un module chœur, en 1^{ère} année le mercredi de 13h30 à 14h15, en 2^{ème} année de 15h à 15h45. A partir de la 3^{ème} année les élèves sont répartis dans les modules trimestriels le samedi de 10h à 10h45 et/ou le jeudi de 18h30 à 19h15, et dans les ateliers TEXTURE, dont les jours et horaires sont fixés en septembre.

Cycle 1	En 1ère et 2ème année				
	Cours d'instrument		Labo et chœur		
	30 mn		1h30		
	en 3ème et 4ème année				
	Cours d'instrument		Chœur	Atelier	Modules
	30 mn		0h45	1h	1h

Cycle 2	A partir de la 5ème année (1ère année du cycle 2)		
	Cours d'instrument	Atelier	Modules
	45 mn	1h	1h

Le chœur d'enfants du mercredi à 14h15 est également ouvert aux extérieurs, pour les enfants de 7 à 11 ans. A noter : à partir de la 3^{ème} année, la participation au chœur d'enfants est facultative

Les instruments enseignés :

Batterie : Amaury PASTORELLI & Michaël PASTORELLI

Guitare basse, guitare électrique, guitare classique et folk : Christophe MANNARELLI

Piano : Christelle HEBERT

L'admission dans les classes instrumentales s'effectue sous réserve de places disponibles ; les enfants du territoire sont prioritaires.

Autres ensembles

Symphozik accueille les élèves sur proposition des professeurs. C'est un ensemble éclectique qui explore les répertoires actuels dans une démarche orchestrale, en 22-23, le samedi de 13h30 à 14h30, les horaires peuvent varier à la rentrée de septembre 2023.

Polyvocal accueille les ados et les adultes pour chanter en polyphonie le lundi de 19h à 20h ; les notions musicales fondamentales y sont abordées dans la pratique et des bases de technique vocale en collectif y sont enseignées. Cet atelier est ouvert aux extérieurs. Un projet différent a lieu chaque année abordant différentes esthétiques.

Jam impro accueille les ados et adultes souhaitant aborder en collectif l'improvisation, le lundi de 20h30 à 21h30, sous réserve de modification.

TARIF

PACK 1



L'accueil des adultes à l'école de musique intercommunale

Les élèves adultes sont inscrits pour 3 ans en parcours personnalisé et construisent leur parcours - dont la pratique collective est un maillon essentiel - avec leur professeur d'instrument. Selon leur niveau de maîtrise instrumentale, ils sont inscrits en Hors Cursus et bénéficient de 30 mn de cours d'instrument, ou en perfectionnement, et la durée du cours passe à 45 mn. A l'issue des 3 ans, un point est effectué avec l'élève pour envisager une prolongation de son parcours dans l'établissement.

Les adultes sont admis dans les cours, sur les 2 sites, **sous réserve de places disponibles**, dans les disciplines instrumentales enseignées à l'école.

Selon leur niveau de maîtrise instrumentale, ils intègrent certains ensembles :

- Le big band à Vinay : fin 2nd cycle
- L'orchestre 2 à Vinay
- Symphozik à St Romans : 2nd cycle
- Les groupes ou ateliers collectifs - 2 sites

La pratique collective est indissociable du cours individuel d'instrument, et chaque élève adulte est inscrit dans une pratique d'ensemble.

Un conventionnement est possible dans certaines conditions et avec certains ensembles extérieurs à l'école de musique pour valider la pratique d'ensemble.

Un cours de musique global à destination des adultes et ados débutants a lieu le mardi à 19h30 sur le site de Vinay.

TARIF

PACK 2



Le chœur d'enfants intercommunal

Il est constitué de 3 chœurs et accueille les enfants de 7 à 15 ans.

Il est possible de s'inscrire uniquement au chœur d'enfants, pour 28€.

Dans ces chœurs, les enfants acquièrent des connaissances liées à la détente corporelle, à la gestion du souffle, apprennent peu à peu à maîtriser leur voix, développent leur oreille, acquièrent des connaissances pratiques et théoriques de la musique, et surtout, jouent et chantent avec plaisir tous ensemble.

Chaque année, les jeunes choristes réalisent un projet artistique qui les mène sur les planches du Diapason pour un spectacle vocal. Ils sont dirigés par Julie Le Guéanff, Cécile Putoud et Claire Teisseire.

A Vinay :

- ♪ Le chœur d'ados de Vinay répète le lundi de 18h15 à 19h15
- ♪ Le chœur des pré-ados répète le mardi de 18h à 18h45
- ♪ Le chœur d'enfants répète le mercredi de 10h15 à 11h00

A St Romans :

- ♪ Le chœur d'enfants répète le mercredi de 14h15 à 15h00

Nos tarifs

Un droit d'inscription unique de 28€ pour tous est appliqué. Il est compris dans les packs.

Résidents Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté

Quotient familial	Pack 1*	Pack 2 **	Pack 3***
0-350	143€	121,55€	76€
351-600	169€	145,65€	90€
601-900	196€	166,60€	104€
901-1200	221€	187,85€	119€
1201-1500	247€	209,95€	133€
1501-1800	275€	233,75€	147€
>1801	308,24€	262,11€	165,24€

Location d'instrument : tarif unique 80€/année

Résidents hors Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté

Quotient familial	Pack 1*	Pack 2**	Pack 3***
0-1200	264€	227,40€	141€
>1200	379€	322,15€	203€

Location d'instrument : tarif unique 100€/année

* le Pack 1 comprend le cours d'instrument, le cours de musique global-labo-chœur d'enfants et l'accès à 1 ou plusieurs pratiques collectives

** le Pack 2 comprend le cours d'instrument, et l'accès à 1 ou plusieurs pratiques collectives pour les élèves en parcours personnalisé : hors cursus ou en perfectionnement (élèves ayant validé leur 2nd cycle)

*** le Pack 3 concerne les cours collectifs (cours de musique global, éveil, Polyvocal, cours de formation musicale ado-adulte) et l'apprentissage d'un second instrument, ajouté aux packs 1 ou 2

Droit d'inscription de 28€ seul pour :
Les élèves inscrits uniquement au chœur d'enfants
Les élèves inscrits uniquement au big band
Les élèves inscrits en pratique collective seule

Location d'instrument

L'élève reçoit un instrument révisé et le restitue révisé par un professionnel, facture à l'appui. Il veillera au bon entretien de son instrument. Une attestation d'assurance devra être fournie au moment du prêt.

Réductions sur le coût d'inscription en fonction du nombre d'enfants inscrits :

30% pour le 2^{ème} enfant / 40% à partir du 3^{ème} enfant.

Reprise des cours la semaine du 11 septembre 2024

Reprise des ensembles à Vinay la semaine du 18 septembre, à St Romans la semaine du 25 septembre 2023

Arrêt des cours réguliers le 23 juin 2024

Les cours du lundi 20 mai sont reportés au lundi 24 juin 2024

Les cours des vendredi 10 et samedi 11 mai sont reportés au vendredi 28 juin et samedi 29 juin 2024

Portes ouvertes :

à St Romans le jeudi 7 septembre de 16h30 à 19h

à Vinay le mercredi 6 septembre de 16h à 18h30

Rencontres avec les professeurs

	Disciplines enseignées	Rencontres avec les professeurs	lieu
AGERON Régis	Saxophone, Orchestre, big band	Lundi 4 septembre 16h30/18h30, mercredi 6 septembre 10/12h, 16h/18h30, vendredi 8 septembre 16h30/18h30	Vinay
BIGRE David	Trompette	Mercredi 6 septembre 16h/18h30	Vinay
TEISSEIRE Claire	Cours de musique global enfants, ados, adultes	Lundi 4 et mardi 5 septembre 16h30/18h30	Vinay
LE GUENANFF Julie	Cours de musique global enfants, ados, adultes	Lundi 4 et mardi 5 septembre, 16h30/18h30, mercredi 6 septembre 10h/12h et 16h/18h30	Vinay
PUTOUD Cécile	Cours de musique global, PIANO	Lundi 4 septembre 16h30/18h30, mercredi 6 septembre 10h/12h et 16h/18h30	Vinay
EFFANTIN Armelle	Flûte traversière	Mercredi 6 septembre 16h30/18h30	Vinay
COUTET Magali	Flûte traversière, Eveil	Mardi 5 septembre 16h30/18h30, mercredi 6 septembre 10h/12h et 16h/18h30	Vinay
COUTET Magali	Flûte traversière, Eveil	Jeudi 7 septembre 16h30-19h	St Romans
GEGOUT Viviane	Polyvocal	Jeudi 7 septembre 16h30-19h	St Romans
HEBERT Christelle	Piano, Boite à outils musicaux, Symphozik	Jeudi 7 septembre 16h30-19h	St Romans
LE GUENANFF Julie	Labo musique, chœur d'enfants	Jeudi 7 septembre 16h30-19h	St Romans
MANNARELLI Christophe	Guitares, ateliers collectifs, Symphozik	Jeudi 7 septembre 16h30-19h	St Romans
MOYROUD Anne-Sophie	Cor, ensemble de cuivres	Mercredi 7 septembre 16h/18h30	Vinay
PASTORELLI Amaury	Batterie, ateliers collectifs, labo musique	Jeudi 7 septembre 16h30-19h	St Romans
PASTORELLI Michael	Batterie, ateliers collectifs	Jeudi 7 septembre 16h30-19h	St Romans
RIFFARD Pascal	Batterie, percussions, ensemble instrumental 1er cycle	Mardi 5 septembre 16h30/18h30, mercredi 7 septembre 16h/18h30, jeudi 8 septembre 16h30/18h30	Vinay
THEVENON Anne	Clarinete, ensemble clariflûtes	Mardi 5 septembre 16h30/18h30, mercredi 6 septembre 10h/12h et 16h/18h30, jeudi 7 septembre 16h30/18h30	Vinay
VINIT Bruno	Trombone	Mercredi 6 septembre 16h30/19h	Vinay

Nous contacter

Ecole de musique intercommunale

Saint-Marcellin Vercors Isère communauté

04.76.36.69.78

Merci de laisser vos messages à : ecoledemusique@smvic.fr